

Contrôler la pollution diffuse c'est l'affaire de tout le monde

Partout au Québec, de L'Abitibi à la Beauce, du lac Saint-Jean au lac Champlain l'état de santé des lacs se détériore. Ce n'est plus juste les cas extrêmes comme la baie Missisquoi et la rivière Yamaska qui font les manchettes, les lacs de villégiature, loin des zones agricoles sont aussi touchés.

L'analyse des sources de pollution se raffine et la liste des causes s'allonge. Aux pratiques agricoles polluantes se sont ajoutés la déforestation, la gestion des eaux usées municipales et les pratiques horticoles sur les terrains privés et les terrains de golf.

Passons à l'action

Pour mieux cibler nos actions Il faut certes continuer d'étudier le terrain mais il est tout aussi important de poser des gestes concrets. Je vous en propose quelques uns.

Le phosphore associé aux terrains privés.

Précisons d'entrée de jeu que tous les terrains du bassin versant représentent un risque de pollution pour le lac, puisque tous les terrains se drainent dans le réseau hydraulique du bassin versant, soit les fossés, les ruisseaux et finalement le lac.

Chaque terrain devrait être cerné par une bande végétale. Cette bande sert de filtre aux différentes matières polluantes qui sont reliées à nos activités comme :

- Les potagers
- Les plates-bandes fleuries
- Les sites de feux de camp
- Les excréments d'animaux domestiques
- Les produits de lavage de véhicule
- Les fertilisants de pelouse
- Les pesticides

L'entretien d'une pelouse ne requiert pas de phosphore ni d'engrais chimique ou de fumier. Vous pourrez maintenir une pelouse de qualité simplement en l'aérant une fois aux deux ans et en y ajoutant, à cette occasion, un composte fin composé d'environ 2 à 3 % d'azote, 0 phosphore et environ 2 à 3 % de potassium. Pour réduire les arrosages et le stress associés aux sécheresses, conserver le à 10 à 15 cm de longueur et laisser les brins coupés sur place après la tonte.

Une bande filtrante autour de chaque terrain est une technique très efficace pour capter les polluants qui ruissellent en surface mais également pour capter ceux qui migrent dans le sous sol.

Les champs d'épuration ont permis l'accumulation de phosphore et d'azote dans le sol. Ces nutriments sont pris en charge par les eaux d'infiltration et sont transportés dans les couches inférieures du sol, vers les fossés et les lacs.

Même après plusieurs années un champ inexploité peut fournir du phosphore dans le sol et la nappe. Il a été démontré que le phosphore accumulé de certaines parcelles agricoles pouvait libérer du phosphore pendant plusieurs décennies après son exploitation.

La bande filtrante en bordure du terrain peut s'avérer très efficaces pour capter le phosphore des champs d'épuration si elle contient des arbres. Les racines profondes permettront de capter une partie du phosphore et de l'azote.

Le phosphore qui ruisselle en surface peut également être capté par un drain rempli de scories d'aciérie. C'est une excellente façon de recycler ce sous produit de la production de l'acier. Les scories sont efficaces durant plusieurs années dans la mesure où elles ne sont pas colmatées par des sédiments. Un géotextile à brins très serrés permettra à l'eau de passer dans le drain de scories tout en filtrant les particules fines de sol.

Cette technique est à privilégier pour cerner les aires de feux de camp, des potagers, les aires de lavage de véhicule et d'équipement et les surfaces de jeux pour animaux domestiques.

Le contrôle des sédiments dans le bassin versant

Les terres agricoles, les fossés de route, les travaux de construction, les travaux d'aménagement de paysage sont toutes des sources de transport de sédiments dans les fossés et le réseau hydraulique du bassin versant.

Les sédiments remplissent les cours d'eau et les lacs, ils colmatent les frayères et sont souvent chargés de phosphore. Des mesures drastiques doivent être appliquées rapidement dans tous les bassins versant pour garder la terre sur son site. Voici quelques données qui montrent l'importance de cette source de pollution :

La perte de sol attribuée en Kg/Ha/an en fonction des usages:

- ✓ Sol forestier 5.5 à 110
- ✓ Parcelle agricole 110 à 4 360
- ✓ Site en construction 552 à 92 800
- ✓ Surface urbaine en développement 92 à 2 208
- ✓ Surface urbaine développée 32 à 160

Il est facile de se procurer à bas prix une barrière à sédiment. La barrière à sédiments est constituée d'une bande de géotextile retenue à la verticale par des piquets. Le géotextile est enfoncé dans 15 cm de sol à sa base. La barrière doit cerner tout le site de construction et doit y demeurer tant et aussi longtemps que la végétation n'ait pas suffisamment reprise pour retenir le sol. Une municipalité est en mesure d'imposer cette pratique à tous les entrepreneurs et tous les citoyens qui effectuent des travaux sur son territoire.

Les fossés qui se déversent dans les cours d'eau et les lacs charrient des particules de sol, des abrasifs de déglacage, des graisses et des huiles générés par les véhicules. L'entretien des fossés avec la technique du tiers inférieur est maintenant connue des gestionnaires municipaux et souhaitons que cette pratique se généralise. Dans certains cas l'installation d'un *stormceptor* est nécessaire. Il s'agit d'un réservoir enfoncé dans le sol en amont d'un fossé. Le réservoir peut capter plus de 90% des sédiments, des graisses et des huiles. Son entretien se limite à une vidange annuelle.

Ces techniques sont simples, efficaces et peu coûteuses, elles sont aussi applicables à diverses exploitations commerciales ou privées comme l'agriculture, les travaux publics et les exploitations de terrain de golf, les stationnements publiques etc.

Chaque mètre carré de surface contrôlé compte, je vous invite donc à appliquer ces mesures sur l'ensemble des lots du bassin versant dès cette saison.

Robert Lapalme
Conseiller en environnement